

Lettres patentes
 Pour faire fabriquer
 Deniers noirs

Du 21. may 1424.

Henry par la Grace
 de Dieu Roy de France et
 d'Angleterre, de nos ames et
 feus les Generaux et Maires
 de nos et Comteez de France,
 salut et dilection. Comme par
 nos autres Lettres et Vues
 ayons ordonné entre autres
 choses faire et ouurer en nos
 Comteez petits deniers
 tournois ayans cours pour nos
 deniers tournois la piece, et

petites mailles pour
ayant cours pour une maille
pour un denier de piece) néanmoins
il est venu au jour de connaissance
que j'estois besoin de nécessité
en votre ville de Paris, faire
de petites deniers parisis,
Parquoy nous vous en mandons
que le plus diligemment que
faire se pourra, vous fassiez
faire et ouvrir en votre monnoye
de Paris et autres ou vous
verrez qu'il sera profitable
pour le bien de nous et de
l'estat public, petites deniers
parisis nous ayant cours
pour un denier parisis la piece
à 10. bu. g. de loy argent le roy
et de quinze sols de poids au
titre de Paris sur le pied
de monnoye cc. s. et faisant

Donnes aux changeurs. et
 Marchands pour chaun marc
 d'argent alayé aladitte loy
 cent seize s'ols tournois, en
 mettant en jeus demiers telle
 difference comme bon vous
 semblera, et faittes payer
 aux ouvrierz et monnoyers
 pour leur ouvrage et monnoyage
 tel alaise comme vous verrez
 quite sans faice par raison.
 Donne a Paris le dernier jour
 de May l'indeynee Mil quatre
 cent vingt quatre et seurtve
 Regne le second, ainsi signé
 par le Roy ala relation
 du grand conseil, tenu par l'ordonnance
 de Monseur le Regent de France
 Du sie de Beaufort. J. Calot.